



# FICHE D'INSCRIPTION

## Année 2024-2025

### Cours du 16/09/2024 au 05/07/2025



#### ELEVE

- Réinscription       Inscription ① Cocher la case correspondante

Nom : ..... Prénom .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse .....

Code postal : ..... Ville : .....

☎ Domicile : ..... ① Portable : ..... Mail : .....

Inscription  
Photo  
Pour  
Nouvel(le)  
Elève

#### Pour les élèves mineurs

#### PARENTS OU RESPONSABLES LEGAUX

	<input type="checkbox"/> Responsable Légal 1	<input type="checkbox"/> Responsable Légal 2 ou conjoint
NOM - Prénom		
Adresse (si différente de celle de l'enfant)		
① Portable ou fixe		
☎ Professionnel		
✉ Adresse Mail		

- Je souhaite être informés des événements de l'école de musique du Broc par sms et/ou mail
- Je souhaite recevoir les newsletters des services communaux du Broc.
- Je souhaite recevoir les factures par mail
- Je souhaite effectuer le paiement/trimestriel       Je souhaite effectuer le paiement/annuel

#### Droit à l'image (cf. article XIII du règlement intérieur de l'école de musique).

**Autorise / n'autorise pas** ① Rayer la mention inutile dans le respect des dispositions de l'article 9 du Code Civil, à photographier moi-même, mon enfant dans le cadre des activités de l'école de musique et à publier ou exposer ces photos dans les journaux et plaquettes d'informations ou de communications municipales, sur le site internet de la commune de Le broc, lors d'exposition de photos. Cette autorisation est consentie à titre gratuit.

Je soussigné(e) .....

**- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique « Les Arts d'Azur »**

A....., Le .....  
Signature du ou des responsable(s) légaux

Cadre réservé à l'administration

Dossier arrivé le ...../...../202..

A .....h.....mn

Reçu par .....

N° .....

**Tourner svp**



# PLAGES HORAIRES DES COURS 2024-2025

Susceptibles de modifications



Nom ..... Prénom .....

Discipline(s) suivie(s) en 2023/2024.....

Cycle 1 (30mn)

Cycle 2 (45mn)

Cycle 3 (60mn)

La durée du cours varie selon le cycle de l'élève (Cycle 1 : 30 minutes, Cycle 2 : 45 minutes, Cycle 3 : 1 heure)

L'horaire définitif sera communiqué le jour de la réunion de rentrée

## COURS INDIVIDUELS (cocher la (les) discipline(s) par ordre de préférence et le(s) jour(s) souhaités)

Discipline	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Batterie	<input type="checkbox"/>					
Chant		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Clarinette/saxo			<input type="checkbox"/>			
Djembé				<input type="checkbox"/>		
Flûte traversière			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Guitare			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Harpe						<input type="checkbox"/>
Percussions			<input type="checkbox"/>			
Piano	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Violon/Alto					<input type="checkbox"/>	
Violoncelle						<input type="checkbox"/>

## COURS COLLECTIFS (cocher la (les) discipline(s) par ordre de préférence et le(s) jour (s) souhaités)

Discipline	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eveil musical 3-4 ans			<input type="checkbox"/>			
Eveil musical 5-6 ans			<input type="checkbox"/>			
Initiation musicale 6-7ans				<input type="checkbox"/>		
Chorale adultes		<input type="checkbox"/>				
Voix et percussions				<input type="checkbox"/>		
Classe d'ensemble musiques actuelles Adultes			<input type="checkbox"/>			
Classe d'ensemble musiques actuelles Ados					<input type="checkbox"/>	
Djembé Enfants				<input type="checkbox"/>		
Djembé ados/adultes				<input type="checkbox"/>		
Batucada				<input type="checkbox"/>		
Ensemble vents adultes			<input type="checkbox"/>			
Ensemble vents Juniors			<input type="checkbox"/>			
Ensemble flûtes Adolescents					<input type="checkbox"/>	
Ensemble cordes Violon/Alto/Violoncelle						<input type="checkbox"/>

Les cours de formation musicale sont obligatoires, les classes sont faites en fonction des niveaux.

Tous les autres cours collectifs sont ouverts suivant le nombre d'inscriptions.

### Droits d'inscription :

Nous vous rappelons l'article V du règlement intérieur de l'école de musique qui indique que tout élève s'engage à suivre les cours pour une durée d'une année scolaire. En cas d'arrêt des cours, tout trimestre commencé est dû, une partie de la cotisation annuelle au prorata des trimestres effectués peut-être remboursée (cf : ci-dessous).

Une procédure dérogatoire est envisagée dans les cas suivants :

- déménagement au-delà des limites du territoire de la commune.
- maladie ou accident rendant impossible la pratique de l'activité jusqu'à la fin de l'année en cours.

Pour les nouveaux élèves un cours d'essai avant la validation de l'inscription définitive par le professeur.

Pour les enfants de moins de 7 ans possibilité de deux cours d'essai avant la validation définitive de l'inscription par le professeur.